

Image not found or type unknown



Bail notarié et loyers impayés

Par **jean marc 11**, le **30/09/2015** à **08:26**

Je suis propriétaire bailleur et je dispose d'un bail notarié ; mes locataires ont résilié leur bail et refusent de me régler les deux derniers mois de loyer. Que dois-je faire ? Puis-je me présenter chez l'huissier avec le bail et demander une saisie conservatoire ? J'ai déjà adressé une mise en demeure aux locataires pour réclamer mon dû. Comment dois-je prouver à l'huissier que les locataires me doivent bien deux mois de loyer ? Merci